

L'allaitement et la société Breast-feeding and Society

Yvonne Knibiehler

Volume 16, Number 2, 2003

Également mère l'obligation de compétence

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007766ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007766ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Knibiehler, Y. (2003). L'allaitement et la société. *Recherches féministes*, 16(2), 11–33. <https://doi.org/10.7202/007766ar>

Article abstract

Because it can be avoided and eluded, breast-feeding occupies a place apart among the biological constraints attached to human reproduction. Better than pregnancy and childbirth, it represents freedom and therefore constitutes the truly human dimension of motherhood: it is the threshold between nature and culture. Choice does not only depends on what the mother decides: it obeys norms which vary depending on place, milieu, and moment. Breast-feeding, a female function which is considered natural, is, then, also a remarkable indicator of social ties: sexual relations between mother and father, class relations between mother and wet nurse, knowledge relations between mother and physician.

L'allaitement et la société

YVONNE KNIBIEHLER

Nourriture vitale pour l'enfant qui vient de naître, produit suave du sein maternel, le lait est l'aliment originel, primordial, symbolique. Ce n'est pas une simple sécrétion biologique : il secrète aussi des fantasmes, des représentations imaginaires, des constructions idéologiques. Parmi les contraintes biologiques liées à la reproduction, l'allaitement occupe donc une place à part en ce qu'il peut être évité, éludé. C'est par là qu'il nous intéresse : mieux que la grossesse et l'accouchement, il exprime la conscience, la liberté, donc la dimension proprement humaine ou sociale de la maternité ; il accuse le seuil entre nature et culture. Il ne dépend pas seulement du désir de la mère, car celle-ci est soumise, en la matière, à des normes et à des codes qui varient selon les lieux, les milieux, les moments. L'allaitement maternel, fonction féminine réputée naturelle, relation spécifique entre la femme et l'enfant, se révèle donc aussi comme un remarquable analyseur des liens sociaux : rapports de sexe entre le père et la mère, rapports de classe entre la mère et la nourrice, rapports de savoirs entre la mère et le médecin. Ce sont là les trois axes autour desquels le présent texte est organisé.

Les pages qui suivent, écrites par une historienne, s'inspirent aussi de la démarche anthropologique. Leur originalité tient à l'observation des changements sur une longue durée qui permet quelques réflexions théoriques à propos d'un épisode de la vie privée, longtemps jugé insignifiant par les spécialistes de l'histoire. Nous nous appuyons à la fois sur des synthèses générales (notamment Duby et Perrot 1990-1992 ; Fildes 1988 ; Knibiehler et Fouquet 1982 ; Morel et Rollet 2000 ; Annales de démographie historique 1983) et sur des sources dont les plus riches sont les ouvrages de médecine, où l'on peut voir comment s'élabore la science, à partir de l'empirisme et de l'idéologie. Cependant, on trouve aussi beaucoup à glaner dans les fictions (mythologie, légendes, récits romanesques), dans les archives des hospices et les archives privées, et

même dans des écrits religieux. Ces documents, et d'autres peut-être, se prêteraient d'ailleurs à des recherches plus pénétrantes que les simples perspectives ici proposées. Ces dernières privilégient la France, même si, de ce cadre limité, nous osons émettre quelques remarques d'ordre général. Le parcours suivi par le texte prend fin vers le milieu du XX^e siècle, parce que l'histoire récente est trop dense et trop complexe pour être traitée dans un article de synthèse. Les lectrices et les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur les dernières décennies pourront se référer à des ouvrages récents, par exemple, Knibiehler (1997 et 2002) et Descarries (2002).

Les mères. Les pères ●

Les mères mythiques de l'Antiquité allaitaient presque toutes. Héra, reine des dieux, épouse de Zeus, a nourri l'Univers : son lait répandu trace la voie lactée. Clytemnestre, Hécube, Andromaque, Jocaste ont donné le sein à leurs fils. Euripide, dans son théâtre, évoque plusieurs fois le corps à corps mère-enfant, et leur odeur si particulière. Dans l'Ancien Testament, le lait, avec le miel, symbolisait la Terre promise. Mieux. Marie, mère du Christ, fut exemptée de toutes les épreuves liées à la reproduction : elle n'a jamais eu de règles, elle est restée vierge, elle a ignoré les douleurs de l'accouchement (c'est du moins ce qu'a établi le concile de Chalcédoine en 451) ; elle a pourtant donné le sein à son divin enfant (Warner 1989). Si l'allaitement seul échappe à la malédiction qui depuis la chute originelle pèse sur la physiologie féminine, c'est sans doute en raison de sa riche signification symbolique. Que Jésus tète sa mère était sans doute une preuve nécessaire de son humanité. Toutefois, le lait évoque aussi le dévouement sans limites de la mère, l'oblation de son corps, la relation si intime qu'elle noue avec son enfant. Le lait de Marie symbolise également son amour inépuisable pour les pauvres humains. Chez les mystiques, le lait représente la grâce divine, nourrissant l'âme chrétienne. Le lait : délicieuse bénédiction !

Et pourtant, rappelons-le, Zeus, roi des dieux, a été nourri par la chèvre Amalthée ; Romulus, fondateur de Rome, a tété une louve. Et dans la culture judéo-chrétienne, Adam, premier homme, est né adulte, sans mère, sans lait.

Laissons les mythes. La pratique des mères ordinaires dans l'Antiquité se révèle ambiguë. Les grandes dames grecques se bornent souvent à donner le sein ; tous les autres soins « maternels » relèvent le

plus souvent d'une servante ou d'une esclave. De nombreux documents épigraphiques (par exemple, des épitaphes ou des dédicaces inscrites sur des tombeaux) évoquent le souvenir ému d'une enfance bercée par une nourrice chérie, mère selon le cœur. C'était le plus souvent une femme déjà âgée, privée de séduction et détachée des hommes, donc totalement consacrée à l'enfant. La fonction maternelle était en somme partagée entre deux femmes. Une nourrice grecque est restée célèbre : c'est Euryclée qui a élevé successivement Odysseus, roi d'Ithaque, et Télémaque, fils d'Odysseus ; elle les appelle « mes chers enfants », et prend soin d'eux bien au-delà de la petite enfance. Cette humble femme appartient à la grande tradition homérique : elle a traversé les siècles à côté des héros (Vernant 1979).

À la différence des Grecques, les Romaines ne donnaient même pas le sein. Une nourrice, presque toujours esclave, était chargée de l'allaitement. Cet usage n'était pas réservé aux couches supérieures (Keith 1986) : nul besoin d'être riche pour posséder une esclave. Cependant, la question se pose de savoir qui, en la matière, faisait autorité. Il est connu que le *pater familias* disposait d'un pouvoir quasi absolu : s'il avait exigé que la mère allaite, aurait-elle pu se dérober ? Pourquoi ne l'exigeait-il pas ? En pratique, il pouvait avoir plusieurs motifs d'exiger, au contraire, le recours à une nourrice. Parfois il souhaitait hâter une nouvelle naissance. L'allaitement fonctionne comme un contraceptif, plus ou moins sûr, plus ou moins durable selon les femmes, mais en tous cas il retarde chez la nourrice une nouvelle conception. Bien des raisons (notamment successorales¹) pouvaient pousser un Romain à vouloir engendrer plusieurs enfants dans les plus brefs délais : il écartait alors le nourrisson. D'un autre côté, on croyait que le lait se fabriquait à partir du sang ; il était donc susceptible, comme le sang, de transmettre certaines caractéristiques. Le père souhaitait-il privilégier sa lignée au détriment de celle de sa femme ? Dans ce cas, il trouvait suffisant que celle-ci ait déjà, durant neuf mois, nourri le fœtus dans sa matrice. Enfin, il semble que les Romains se soient méfiés de l'intimité que fait naître l'allaitement entre la mère et l'enfant. Le garçon, surtout, devait être protégé contre la tendresse maternelle, supposée amollissante : une maman, en effet, retient volontiers son petit auprès

1. L'empereur Auguste, inquiet du déclin des naissances, promulgua plusieurs lois (en 9 et en 17), qui privaient du droit d'hériter ceux et celles qui n'avaient pas eu au moins trois enfants (Burguière et autres 1986).

d'elle, cherche à le protéger, l'empêche d'affronter le monde et compromet ainsi l'éducation virile du futur citoyen. Une Romaine avait donc très peu de chances d'allaiter son fils.

De leur côté, les dames désiraient-elles allaiter ? Aucune réponse directe de leur part ne nous est parvenue. Les moralistes répondent à leur place, en les accusant de préférer leur beauté et leur tranquillité aux obligations du nourrissage. Possible. Les dames pouvaient aussi avoir d'autres raisons de ne pas donner le sein : on peut penser que, en un temps où la mortalité infantile était élevée, les mères sensibles cherchaient peut-être à se protéger d'un violent chagrin, au cas, si fréquent, où l'enfant viendrait à mourir. En tous cas, on ne doit pas imputer aux mères seules la responsabilité d'une décision que les pères assumaient aussi.

Qu'en disent les médecins antiques ? Le plus connu est Soranos d'Éphèse, dont le principal ouvrage (reproduit en 1988) constitue la somme de tout le savoir antique sur ces questions². Il reste discret, de crainte, peut-être, d'irriter ses riches patients et patientes. Ses propos s'adressent aussi bien au père qu'à la mère. Il dit clairement que pour l'enfant le lait de la mère est préférable à toute autre nourriture. Cependant, il apporte aussitôt des nuances. Une femme qui vient d'accoucher est fatiguée, dit-il, il faut lui laisser le temps de se remettre, surtout si l'on souhaite qu'elle porte d'autres enfants. D'ailleurs, le lait maternel des premiers jours, altéré par les souffrances de l'accouchement, est mauvais pour l'enfant, à qui il vaut mieux donner un peu de miel dilué d'eau ; la mère qui veut allaiter se fera d'abord téter par un enfant plus âgé. D'un autre côté, le recours à une nourrice étrangère peut être bénéfique pour l'enfant : il sera plus robuste s'il est mis au monde par une femme et nourri par une autre, dit encore Soranos. Et d'évoquer le repiquage : le jardinier sème dans une serre et ensuite transplante les légumes dans un autre sol...

Le savant docteur consacre ensuite tout un chapitre au choix de la bonne nourrice. Elle aura entre 20 et 40 ans et sera mère de deux ou trois enfants, afin que l'on puisse avoir l'assurance de sa santé, de son expérience, de son dévouement. Elle sera sensible et vigilante : honte à celle qui laisse crier l'enfant. Elle sera paisible : honte à celle qui ne

2. Des copies de ce manuscrit ont été recueillies dans les monastères au cours des grandes invasions, et la transmission orale a sans doute aussi contribué à sa survie. La création des universités au XII^e siècle et l'invention de l'imprimerie au XVI^e siècle ont permis sa diffusion.

supporte pas les cris, secoue le bébé, l'injurie. Elle ne sera ni superstitieuse ni mystique. Le régime de vie qui lui est imposé la place entièrement au service du bébé. Ainsi, pour sa propre alimentation, elle tiendra compte non de son appétit personnel mais de l'âge de l'enfant ; si celui-ci est malade, c'est elle qui avalera des médicaments ; elle se soumettra à divers exercices pour faire bouger ses seins et les renforcer : jeux de balle, maniement d'haltères ou d'aviron ; dans les milieux modestes, elle pourra puiser de l'eau, piler et moudre du grain, ou faire le lit. Jamais elle ne préférera son bien-être personnel à celui de l'enfant. Par exemple, elle ne le couchera pas à côté d'elle pour se dispenser, s'il pleure, de se lever la nuit. Elle ne le fera pas téter à tous moments pour l'empêcher de crier : certaines femmes, note-t-il, ont l'habitude exécrable de laisser en permanence le mamelon dans la bouche de l'enfant. Autre habitude condamnable, selon lui : baigner ou doucher l'enfant plusieurs fois par jour, toujours pour calmer ses cris. Il n'est que trop humide par nature ; puisqu'il ne boit que du lait, un bain suffit. Pour l'apaiser, il vaut mieux le bercer, lui parler, chanter auprès de lui. Il est tout à fait essentiel que la nourrice s'abstienne de rapports sexuels pour deux raisons : d'une part, la distraction procurée par le plaisir des sens refroidit l'affection portée au nourrisson ; d'autre part, la copulation gâte le lait et le tarit partiellement ou totalement en réveillant le flux menstruel et en aboutissant à la conception. Pour parer à toute éventualité, Soranos préconise de recruter plusieurs nourrices, au moins deux, au cas où l'une serait défaillante. Il n'est dit nulle part si la nourrice peut allaiter son propre enfant en même temps que celui de ses employeurs ; c'est bien peu probable.

Cette définition de la bonne nourrice a pris, avec le temps, la valeur d'un modèle idéal : on la retrouve, à quelques détails près, dans de très nombreux ouvrages médicaux, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Soulignons l'interdit qui pèse sur les rapports sexuels, interdit confirmé par le médecin : une femme ne peut pas accomplir à la fois ses devoirs d'épouse et ses devoirs de mère nourricière.

Comment ne pas soupçonner l'ambiguïté des sentiments masculins en présence du sein nourricier ? Or il se trouve que de nombreuses légendes conduisent au même soupçon : toutes celles qui évoquent « le lait du père³ ». On peut les classer en deux groupes : les unes racontent un miracle ; les autres, un châtement. Le miracle rend un homme capable

3. On trouve dans l'ouvrage de Lionetti (1988) de nombreuses références sur ce sujet.

d'allaiter un bébé affamé. Telle fut l'aventure de saint Mamant, dont le culte, né, semble-t-il, en Cappadoce au III^e siècle, se diffusa rapidement dans tout l'Occident médiéval. En Vénétie par exemple (Lionetti 1988 : 14) :

On raconte qu'un jour, alors que San Mammano marchait sur un sentier de montagne fatigant, il entendit tout à coup un gémissement lamentable sortir d'un buisson. Il s'en approcha et trouva un enfant abandonné au hasard par ses parents. Mammano le prit avec amour dans ses bras et commença à le bercer. Mais l'enfant pleurait, cherchant le sein [...] Il s'agenouilla et pria le Seigneur, et voilà que sa poitrine se mit à gonfler brusquement, et il put donner le sein à l'enfant qui se mit à sucer avec avidité un lait abondant.

Plusieurs saints irlandais se sont également illustrés de cette manière. Et même quelques humbles pères, nullement saints, mais très aimants. Sur les lieux du miracle, des sources ont jailli, des sources miraculeuses : qui buvait leur eau, ou s'y baignait, voyait du lait venir en ses mamelles... Sans aucun doute, ces récits expriment d'abord une angoisse, une hantise, fréquente jadis : comment sauver la vie d'un tout-petit qui n'a plus de mère ? Peut-être traduisaient-elles aussi une envie masculine : quand la mère allaite, le père se voit exclu. Chaque sexe se sent en manque des attributs de l'autre, disent les psychanalystes. C'est bien ce que confirme le Carnaval d'autrefois, où les hommes se déguisaient en femmes et plaçaient deux gros coussins sur leur torse en guise de mamelles. Chose curieuse : depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, il s'est trouvé des médecins et des savants pour affirmer que, dans un passé lointain, les hommes, dont le poitrail porte trace de mamelons, pouvaient allaiter comme les femmes, ou mieux qu'elles. Hippocrate et Aristote le disent ; après eux, de nombreux médecins le répètent, citant toujours les mêmes exemples. Darwin, de son côté, suppose encore, en 1871, que les mammifères mâles ont pu nourrir leur progéniture en des temps primitifs.

À l'opposé, d'autres légendes, par exemple celle du père Laitu (évoquée aussi dans *Le lait du père*), contiennent un sévère avertissement. Gare au mécréant qui, par bravade, boirait l'eau d'une source miraculeuse : il verrait ses seins gonfler douloureusement et ne trouverait de soulagement qu'en se faisant téter ; au pire, il pourrait

mourir de la fièvre de lait. Des malheurs semblables menacent également celui qui éprouve du désir en regardant les seins d'une femme qui allaite. La punition signifie bien sûr que le sein nourricier doit être respecté. Cependant, elle dit aussi combien il est dérisoire, inconvenant pour un homme d'avoir des mamelles et du lait. Comme si cette fonction compromettrait la dignité masculine ; comme si les hommes voulaient exorciser le danger d'une identification inconsciente à la femme. Au XVII^e siècle, on croyait en Europe, sur la foi de quelques voyageurs, que les hommes du Nouveau Monde étaient pourvus de seins regorgeant de lait : cette confusion des sexes justifiait leur soumission, car elle était le signe manifeste de leur infériorité.

L'avènement du christianisme a fait apparaître de nouvelles raisons d'éloigner le nourrisson de sa mère. Le mariage chrétien impose à l'époux et à l'épouse la fidélité réciproque ; or le tabou persiste, qui interdit les rapports sexuels pendant l'allaitement ; il est possible en l'occurrence d'envisager qu'un mari pieux, qui ne veut ni commettre l'adultère ni se priver des caresses de son épouse, aurait donc eu avantage à envoyer son enfant en nourrice, et cela, sans scrupule, car l'Église ne blâme pas cette conduite, même si elle invite fermement le couple à préférer la chasteté.

Divers documents confirment que, dans les sociétés chrétiennes d'Ancien Régime, c'est bien l'homme qui commande. À Florence, on a conservé de nombreux contrats de nourrisage, datant des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles (Klapisch 1983) : tous sont signés par deux hommes, le géniteur et le nourricier (mari de la nourrice). Ce dernier s'engage, contre rétribution, à « donner le sein [*sic*] » pendant une durée déterminée, à présenter régulièrement l'enfant à ses parents, à prévenir le père si la nourrice redevient enceinte ou tombe malade, etc. Les femmes visées, soit la mère et la nourrice, ne figurent pas dans le contrat, elles n'ont pas voix au chapitre. D'autres signes du pouvoir masculin apparaissent dans les textes médicaux. M^{me} X., écrit en substance un docteur du XVII^e siècle, ayant perdu deux enfants en nourrice, mit au monde une jolie petite fille, et demanda à son mari l'autorisation de la nourrir. Quand la mère allaite, il est admis que la première dent du bébé légitime le sevrage : le mari réclame alors ses droits.

Certes, le père qui met en nourrice son enfant qui vient de naître s'exempte d'une ascèse assez rude. Toutefois, en même temps, il rétablit une sorte d'égalité entre sa femme et lui. Faute de pouvoir allaiter lui-même, il empêche sa femme d'allaiter. Celle-ci doit obéissance, ce qui lui

évite la responsabilité du choix. L'homme réduit alors l'allaitement au rang de fonction subalterne, en le confiant à une femme rétribuée. On pourrait dire qu'un rapport de sexe entre mari et femme est transformé ainsi en rapport de classe entre un ménage bourgeois et une femme de modeste condition.

Les mères. Les nourrices

Pour les familles « de qualité », la mise en nourrice s'est d'abord inscrite dans le système des solidarités féodales. Le paysan nourrit le seigneur qui le défend et le protège, la paysanne nourrit l'enfant du seigneur. En retour, la châtelaine assume des fonctions de bienfaisance. Le petit servait de trait d'union entre le château et le village ; il nouait des liens d'affection avec sa nourrice (au XVII^e siècle, il l'appelait souvent « maman téton »), ainsi qu'avec son frère ou sa sœur de lait, et même avec le mari de la nourrice. On sait d'ailleurs (les ethnologues le confirment) qu'une parenté symbolique se construisait grâce au lait, interdisant les mariages entre ceux qui avaient tété le même sein (Héritier 1997). Devenu adulte, l'ancien nourrisson devait en principe manifester une fidèle reconnaissance à sa famille de lait.

L'essor des villes a transformé ces relations. La ville développe de nouveaux modes de vie, plus brillants, plus raffinés. Cependant, elle est insalubre : les rues étroites sont pleines d'immondices, les maisons serrées les unes contre les autres manquent d'air et de soleil, l'eau est rare. Et surtout les « miasmes » se répandent, les épidémies font des ravages épouvantables. Les gens riches aisés, qui voient les petits pauvres mourir comme des mouches, croient bien faire en envoyant leurs propres enfants à la campagne, respirer le bon air et téter le lait d'une robuste paysanne. La plupart, comme Montaigne, considèrent la simplicité de la vie rustique comme bienfaisante pour les petits enfants, préférable en tout cas au luxe et à l'agitation des grandes villes. La mise en nourrice constitue alors une importante modalité du rapport ville-campagne (Morel 1977). Toutefois, la conséquence, c'est la séparation : même si le lieu de nourrissage n'est pas très éloigné, la dame de qualité ne voit son bébé que rarement, car les moyens de transport sont lents et inconfortables ; elle ne peut guère développer avec lui de véritables liens d'attachement. Après la fin du nourrissage, d'ailleurs, l'enfant est presque toujours confié à une gouvernante, ou un précepteur ; ou bien placé dans une institution religieuse. Il ne connaît sa mère que de loin, et il oublie sa nourrice.

Les couches supérieures de la société d'Ancien Régime semblent avoir calqué la relation mère-enfant sur la relation père-enfant en réduisant la dimension charnelle et affective. Pour autant, les dames n'ont pas eu accès aux mêmes fonctions que leurs maris. Si elles ont participé à la vie publique, cela a surtout été dans le contexte de la cour, des salons, de la culture. Les châtelaines du XII^e siècle ont contribué à l'essor de l'amour courtois ; les nobles dames du XVII^e siècle ont inventé la préciosité. Toutes ont élaboré des formes nouvelles de féminité, dissociées des tâches maternelles. Elles y ont gagné des égards, des hommages. De leurs enfants, elles attendaient du respect plutôt que de l'affection.

Les usages aristocratiques ont peu changé au cours du temps. Louis de Bonald, maître à penser de la noblesse française, affirme toujours, au lendemain de la Révolution, que l'allaitement est une fonction trop animale pour une dame de qualité : celle-ci doit à ses enfants de tout autres services, imposant la distance et le respect (Bonald 1859).

Comme les mœurs de la noblesse fascinaient la bourgeoisie en mal d'ascension sociale, les riches familles citadines d'Ancien Régime envoyaient, elles aussi, leurs enfants en nourrice à la campagne. Toutefois, il faut signaler que, dès le XVI^e siècle, l'essor de la Réforme introduit des valeurs nouvelles : dans les milieux huguenots, les vertus familiales sont louées au détriment de l'orgueil nobiliaire ; le « ménage » commence à compter, au sein même du « lignage », et les devoirs « naturels » de la mère y trouvent leur importance. C'est du moins ce que l'on perçoit à travers la correspondance de Louise de Coligny, mariée à Guillaume d'Orange (Berriot-Salvadore 1990). Aussi, en pays protestant, la mise en nourrice est-elle moins répandue qu'en pays catholique. D'ailleurs, les médecins du XVI^e siècle, qu'ils soient ou non favorables à la Réforme, font, avec éloquence, l'éloge de l'allaitement, présenté comme un vif plaisir des sens et du cœur. Voici ce qu'en dit Ambroise Paré (1664 : 92) :

Or y a-t-il une sympathie des mamelles à la matrice : car chatouillant le tétin, la matrice se délecte aucunement [*sic*] et sent une titillation agréable, parce que ce petit bout de la mamelle a le sentiment fort délicat, à cause des nerfs qui y finissent. À quoi la femme sent une grande délectation, et principalement quand le lait y est en abondance.

Et Laurent Joubert va dans le même sens (1578) :

Mais y a-t-il passe-temps pareil à celui que donne un enfant qui mignarde et flatte sa nourrice en la tétant ; quand d'une main il découvre et manie l'autre tétin, de l'autre lui prend ses cheveux ou son coulet en s'y jouant : quand il rue coups de pied à ceux qui le veulent détourner : et en un même instant jette de ses yeux gracieux mille petits ris et œillades à sa nourrice ?

Pourtant, en France, l'« industrie nourricière » ne régresse pas (Morel 1976). Au contraire, vers la fin du XVIII^e siècle, les couches sociales modestes des villes y ont, elles aussi, recours. Pourquoi ? Parce que la première révolution industrielle fait peser sur les artisans la concurrence croissante des ateliers mécaniques. Les épouses d'artisans, obligées de travailler de plus en plus pour aider leur mari, n'ont plus le temps de s'occuper de leur progéniture. Elles allaitent le ou les premiers enfants et confient les autres à des femmes habitant la même ville ou le faubourg voisin (Garden 1984 ; Bolufer Peruga 1992a). Cependant, leurs faibles ressources ne leur permettent pas de rétribuer convenablement la nourrice, qui est tout aussi pauvre. Mal soigné, le bébé a peu de chances de survivre. Ce gâchis a duré jusqu'au triomphe de l'hygiénisme pasteurien (Knibiehler 1992).

Regardons à présent du côté des nourrices : parmi elles aussi, on observe une réelle diversité sociale. Dans certaines régions, les paysannes ont fait de l'industrie nourricière leur métier, parfois de mère en fille. Elles ne donnaient pas seulement leur lait, bien sûr, mais également tous les soins vigilants que nous désignons à présent par le mot « maternage ». Elles étaient reconnues et estimées comme de véritables professionnelles, et l'on venait parfois de loin pour les consulter. Comme elles étaient bien payées par leur riche clientèle, elles réservaient le meilleur de leur lait au petit pensionnaire, source d'un bon revenu, parfois aux dépens de leur propre rejeton. Et pourtant, une vague suspicion a toujours pesé sur elles. Si un enfant de bonne famille, en grandissant, révélait de vilains défauts, on l'accusait d'avoir été « changé à la nourrice » !

D'autres femmes offraient leurs services aux hôpitaux qui recueillaient les enfants trouvés ou les orphelins. Le salaire proposé par l'établissement était toujours modeste ; en période de crise économique, il pouvait devenir dérisoire. Aussi la nourrice pauvre allaitait-elle en

priorité son petit ; elle nourrissait l'autre comme elle pouvait, et le voyait mourir sans grand scrupule. D'ailleurs, tout le monde admettait que, grâce au baptême, ces enfants allaient directement au paradis : les béatitudes éternelles valaient mieux que cette vallée de larmes. Pourtant, ici encore, il faut nuancer. Pendant la Révolution française, en 1793-1794, la désorganisation des hôpitaux a privé ces pauvres femmes de toute rétribution : bon nombre d'entre elles ont gardé et élevé gratuitement l'enfant qui leur avait été confié, parce qu'elles s'y étaient attachées (Marand-Fouquet 1989).

Parmi les nourrices les plus démunies, il faut enfin citer les « filles-mères » sans appui, dont le nombre augmente à la fin du XVIII^e siècle. Le plus souvent, elles étaient réduites à faire leurs couches dans un hôpital, comble de misère. On leur proposait presque toujours de rester dans l'établissement pour nourrir les enfants abandonnés. Celles qui acceptaient se voyaient imposer une vie monacale et une discipline de fer. On leur mettait au sein non pas leur propre petit, mais deux ou trois autres, que l'on renouvelait plusieurs fois, jusqu'à tarissement du lait. Le procédé avait l'inconvénient de favoriser la transmission des maladies contagieuses, notamment la syphilis (Knibiehler 1992).

On comprend qu'à l'âge des Lumières les médecins et autres philosophes aient réagi contre de tels usages. Leurs propos manifestent les progrès d'une nouvelle culture de l'allaitement : ils prêchent de plus en plus sévèrement en faveur de l'allaitement maternel. En effet, ils ont appris, grâce aux économistes, que la richesse des nations réside avant tout dans le nombre et la qualité de leurs habitants. Or, des ouvrages bien argumentés⁴ attirent l'attention sur les dégâts causés par la mortalité infantile, dont jusque-là personne ne s'était beaucoup inquiété. Cette hécatombe de nourrissons est imputée surtout à l'industrie nourricière. Le discours philosophique se livre alors à un dénigrement systématique des nourrices mercenaires, accusées d'être ignorantes, routinières, sales, et surtout indifférentes aux cris et aux souffrances du bébé. Tout le mépris des classes moyennes pour les humbles éclate dans ces propos. En même temps, le modèle aristocratique est dénoncé avec autant de hargne : la grande dame qui refuse son lait à son enfant « trahit la nature », et surtout elle fait preuve d'une odieuse dureté de cœur.

4. L'ouvrage le plus connu est celui du marquis de Mirabeau, père du député aux États généraux (1759-1760).

Ainsi la bourgeoisie prend-elle ses distances pour affirmer ses propres valeurs.

La société, disent les philosophes, est en pleine décadence, tant morale que physique. Sa régénération passe par l'éducation d'enfants sains et heureux, car les enfants sont l'espoir et l'avenir du monde. Or la santé des enfants dépend d'abord de leur mère. Le corps de la femme est la matrice du corps social : il faut l'adapter parfaitement à la fonction reproductrice. Divers traités répandent alors l'idée que la femme, vouée par « nature » à la maternité, doit s'y consacrer exclusivement (Knibiehler 1976). Puberté, mariage, grossesse, accouchement, allaitement : autant d'étapes à préparer, non seulement du point de vue de l'hygiène, mais aussi du point de vue moral. La grossesse et plus encore l'allaitement constituent des moments privilégiés de moralisation. Toute mère doit nourrir son enfant : si elle a eu la force de le mettre au monde, elle aura aussi la force de le nourrir. Au besoin, elle devra fuir l'agitation, les tentations du monde et se retirer à la campagne. « Une vie molle et sédentaire », prescrit Rousseau (1995, livre V : 533).

C'est en effet Rousseau, enfant sans mère, père abandonneur, qui s'est fait le chantre le plus éloquent de l'allaitement maternel. Cette fonction n'est plus seulement un plaisir comme au temps d'Ambroise Paré, soit au XVI^e siècle (cité plus haut), c'est le signe d'une sollicitude que rien ne peut remplacer (1995, livre I : 93) : « Celle qui nourrit l'enfant d'une autre au lieu du sien est une mauvaise mère ; comment sera-t-elle une bonne nourrice ? » Une femme sensible peut-elle faire nourrir son enfant par une autre ? Peut-elle partager le droit d'être mère, ou plutôt l'aliéner, voir son enfant aimer une autre femme ? « Où j'ai trouvé les soins d'une mère ne dois-je pas l'attachement d'un fils ? [...] Voulez-vous rendre chacun à ses premiers devoirs, commencez par les mères. » Le contact intime entre mère et nourrisson tisse des liens affectifs qui transfigurent toutes les relations familiales et peuvent même régénérer l'État. Les douces vertus d'une mère vouée à ses petits imposeront un nouveau modèle de famille et de civilisation.

Cette leçon a-t-elle été entendue ? Nul n'ignore l'immense succès de *l'Émile*. Bien des femmes y ont sans doute trouvé, avec émotion, une reconnaissance de leur rôle propre, une réhabilitation de leur différence. La « mode de la mamelle », comme dit M^{me} de Genlis, s'est répandue jusqu'à la cour où de nobles dames se faisaient apporter leur bébé pour l'allaiter ostensiblement. Cependant, cette conversion n'a pas duré. L'allaitement maternel ne pouvait pas triompher dans les milieux aisés

tant que persistait l'interdit des relations sexuelles : les maris n'étaient pas tous disposés à céder la place aux nourrissons. Quand Ève accouche, « Adam s'en va du paradis », écrit Michelet dans *L'Amour* (1870 : 246). En 1879 encore, le docteur Garnier, auteur d'un livre à succès sur le mariage, écrit en substance qu'un mari amoureux met son enfant en nourrice. Pourtant, au cours du XIX^e siècle, de plus en plus nombreux sont les maris, notamment ceux des classes moyennes, qui pratiquent le coït interrompu (en France du moins). Cependant, d'une part, cette méthode contraceptive n'était pas sûre ; d'autre part, les mentalités progressaient moins vite que les pratiques.

Le principal résultat de l'offensive philosophique a été la modification des rapports de classe. Les grandes dames éclairées ont eu à cœur de favoriser l'allaitement maternel... parmi les femmes du peuple. Elles ont fondé des associations féminines à la fin du XVIII^e siècle dans les grandes villes : par exemple, la Société de charité maternelle à Paris, la Junta de Damas à Madrid (Bolufer Peruga 1992b). Leur objectif était de secourir les mères les plus pauvres, sous diverses conditions dont celle de donner le sein. Ces sociétés se sont multipliées au XIX^e siècle.

Les bourgeoises ont entendu une autre partie de la leçon : à savoir qu'elles devaient se méfier des nourrices et garder leur bébé sous leurs yeux. D'où l'usage qui domine durant la seconde moitié du XIX^e siècle, dans la grande et la moyenne bourgeoisie, de faire venir la nourrice « sur lieu », c'est-à-dire au domicile des parents (Faÿ-Sallois 1980). Alors un nouveau problème se pose : celui des rapports, parfois difficiles, entre madame et sa « remplaçante ». La jeune mère se montre désormais jalouse de ses prérogatives ; elle a parfois dépensé une fortune pour le trousseau, le berceau, l'aménagement de la *nursery* ; elle veut se parer de son *baby* et profiter des premiers sourires, mais elle n'ose contrarier la nourrice dont le lait pourrait s'altérer. Celle-ci, jouant de cet avantage, se montre parfois exigeante, capricieuse.

La nourrice « sur lieu » est avant tout un corps, bien traité, mais domestiqué. Comme elle constitue pour le patron et la patronne un signe extérieur de richesse, elle est toujours coquettement habillée. À la maison, elle est choyée ; ses gages sont élevés, elle reçoit beaucoup de cadeaux. Elle dort dans la chambre de l'enfant, non pas dans une mansarde comme les autres domestiques. On lui impose une propreté rigoureuse, mais elle mange ce qui lui plaît et ne travaille guère : un peu de savonnage, de couture. Dans la rude existence d'une femme pauvre, c'est là une étrange parenthèse, qui peut laisser des traces indélébiles.

Toutefois, l'expérience comporte de durs sacrifices. La nourrice quitte sa famille. Elle vient se présenter avec son propre nourrisson au bureau des nourrices de la ville, bureau qui fonctionne un peu comme un marché aux bestiaux. Avant l'embauche, le docteur palpe ses seins, goûte son lait, flaire son haleine, examine son petit (certaines femmes en empruntaient un...). Après l'embauche, elle doit renvoyer son bébé qu'une « meneuse » accompagnera jusqu'au village ; les meneuses trimbalaient souvent plusieurs poupons à la fois, sans beaucoup d'égards. Les relations sexuelles sont sinon interdites à la nourrice (on n'ose pas écarter totalement le mari), du moins fermement déconseillées. Un médecin le dit crûment (Brochard 1880 : 87) : « une nourrice ne doit être considérée que comme une vache laitière. Du moment où elle perd cette qualité elle doit être immédiatement renvoyée. » La sensibilité démocratique, qui grandit en France sous la III^e République, dénonce cette condition comme scandaleuse et l'assimile à celle de la prostituée : une femme qui vend son corps.

Les mères. Les médecins

L'offensive philosophique a eu un autre résultat : elle a posé un défi au corps médical. Soucieux de combattre la mortalité infantile, les médecins ont bientôt compris que le premier problème à résoudre était celui de l'alimentation du premier âge. Le nombre d'enfants sans mère (enfants trouvés et orphelins) augmentait toujours dans les grandes villes. Le lait de femme ne pouvait suffire à les nourrir, car les nourrices n'étaient jamais assez nombreuses. Alors les hommes de l'art se sont lancés dans des investigations méthodiques qui, durant les années 1780, ont fait l'objet de nombreuses publications (Morel 1991). Les enfants trouvés sont recueillis dans les hospices où ils servent de cobayes, de terrain d'expérimentation. À Paris, en province, on essaie de les nourrir avec le lait de divers animaux (vaches, chèvres, ânesses), lait plus ou moins dilué, ainsi qu'avec des bouillies de toutes sortes ; on fabrique de nouveaux instruments pour faire absorber ces aliments aux bébés (biberons, tétines, etc.). Les docteurs essayaient en somme de renouveler l'exploit de saint Mamant, mais sans impliquer leur propre corps, sans le féminiser. En l'absence de toute asepsie, les résultats ont été décevants, la mortalité est restée affligeante, et le prestige du lait humain s'en est trouvé plutôt renforcé. Cet échec explique pourquoi la pédiatrie n'a pas pu émerger à ce moment-là. N'empêche que, malgré des progrès très

lents durant la première moitié du siècle, l'intérêt et la curiosité du corps médical restent en éveil : les autopsies deviennent systématiques, les observations s'accumulent et se diversifient, tandis que les maladies spécifiques des nourrissons font l'objet d'études méthodiques. En 1828, le docteur Charles-Michel Billard publie le *Traité des maladies des enfants nouveaux-nés*, où il interprète les symptômes comme traduisant les mauvaises conditions de la gestation et du nourrissage. Du coup, la connaissance des maladies infantiles progresse : une première forme de spécialisation se dessine ; les années 1800 ont vu naître les premières chaires de médecine infantile et construire, à Paris, le premier hôpital d'enfants malades (Beauvalet-Boutouyrie 1999).

La nutrition des tout-petits devient ainsi objet de science et la compétence des femmes dans ce domaine commence à être mise en question ; les rapports de savoir submergent peu à peu les rapports de sexe et les rapports de classe.

La révolution pasteurienne de la fin du siècle déclenche une nouvelle offensive, celle-là décisive (Thébaud 1986). Le lait animal « pasteurisé » devient comestible pour le petit d'« homme ». En même temps, biberons et tétines « stérilisés » ne risquent plus de transmettre des maladies contagieuses. Certes les médecins continuent à prêcher l'allaitement maternel, car ils savent à présent que le lait de la mère est aseptique et protège le nourrisson contre certaines infections. Cependant, ils recommandent le biberon dans les hospices où le lait de femme est rare, et même auprès des nourrices de la campagne, toujours tentées de réserver leur lait à leur propre enfant.

Le triomphe du biberon bouleverse, de proche en proche, tous les rapports sociaux et toutes les relations interpersonnelles qui sont visés par l'allaitement.

Ainsi, la nourrice voit son rôle complètement transformé. Auparavant son activité dépendait de sa fécondité : il fallait qu'elle enfante pour avoir du lait, et donc pour justifier sa profession. Certaines femmes, sans aucun doute, avaient enfanté uniquement dans ce but : elles avaient délaissé leur propre nourrisson afin de tirer profit du lait qu'il aurait dû boire. Les critères de sélection des nourrices étaient fondés sur des caractéristiques physiques et physiologiques. Le biberon supprime cet investissement corporel : l'âge et la fécondité perdent toute importance. La nourrice, même si on lui conserve ce nom, n'est plus en fait qu'une élèveuse, une gardienne. Celle qui élève un enfant de l'Assistance publique est placée sous le contrôle d'un médecin inspecteur

parfois sévère⁵ : il n'examine plus les seins de la femme, mais observe l'aménagement de son logis et la bonne tenue du ménage ; il faut de l'air, du soleil, des pièces séparées, des meubles appropriés, une propreté rigoureuse. Les critères de sélection se déplacent.

En même temps, donner le sein devient une fonction exclusive de la mère. Si un enfant fragile a besoin de lait humain, on ne songe plus à lui faire téter un sein étranger, on lui donne du lait de femme dans un biberon. Durant les années 1920-1930, la récolte et la distribution du lait de femme sont assurées en France par une institution : « Le Secours blanc⁶ ». Dès lors, l'allaitement au sein connaît une nouvelle valorisation affective : une femme allaitant n'est plus une « vache laitière », c'est une tendre maman qui vit une idylle avec son enfant.

Toutefois, dans cette idylle les médecins font intrusion : ils entreprennent une véritable croisade pour diriger et gouverner les jeunes mères. Car l'allaitement artificiel a offert aux médecins des moyens nouveaux d'investigation. Au temps où l'aliment lacté passait directement du corps de la femme au corps de l'enfant, l'observation scientifique était presque impossible. Grâce au biberon, les médecins peuvent étudier la quantité et la qualité de lait dont l'enfant a besoin aux différents âges, ainsi que la meilleure répartition de ses repas. À la lumière de leurs découvertes, ils énoncent des règles péremptaires. Pas question de mettre un bébé au sein dès qu'il pleure : ce sont là de mauvaises habitudes, dignes de campagnardes ignorantes, de peuplades sauvages, de femelles animales. La chimie alimentaire impose des disciplines : pas plus de six tétées par jour, limitées chacune à un quart d'heure, régulièrement espacées, et la nuit de six ou huit heures de repos complet.

Certains hommes de science voient le bébé comme un « tube digestif ». Pour eux, l'allaitement n'est plus un plaisir comme au temps d'Ambroise Paré, ni même une édification morale comme au temps de Rousseau : c'est une technique d'hygiène, codée, minutée, répétitive. Ils vitupèrent les comportements ancestraux et s'évertuent à combattre l'influence des grand-mères, prisonnières, disent-ils, de la routine, de préjugés ineptes, de superstitions dangereuses. Ainsi se distendent les

5. Le corps des inspecteurs a été créé en France en 1839, mais son influence augmente à partir de la loi Roussel (1875) qui organise le contrôle des nourrices.

6. Actuellement, le même service est assuré par un réseau de « lactariums » dont le nouveau souci est d'éviter la transmission du sida par le lait.

liens entre les mères et les filles, entre les générations féminines, au risque de plonger la jeune mère inexpérimentée dans une inquiétude quotidienne. Ainsi s'opère un divorce entre le savoir des femmes, empirique, intuitif, traditionnel, et le savoir des hommes, rationnel objectif, novateur. Celui-ci disqualifie celui-là : le partage ancien des responsabilités entre les sexes s'est, sur ce point, déséquilibré au profit des hommes.

Remarquons encore que, à défaut des grand-mères, une autre forme de participation devient possible grâce au biberon : celle du père. Monsieur peut désormais nourrir son petit. Pourtant les médecins ne parlent jamais de lui. En effet, il ne suffit pas que le « paternage » devienne possible, ni même que le père en éprouve le désir, encore faut-il que l'état des mœurs et des mentalités autorise des comportements nouveaux. Sur ce point, un consensus ne s'est réalisé que durant le dernier tiers du XX^e siècle.

Bien avant l'intervention des pères, la nutrition des bébés était devenue, on l'a dit, une affaire d'hommes, d'hommes de l'art. Restait à en persuader les femmes. Dans les milieux aisés, le médecin de famille s'en est chargé. Avec une courtoise condescendance, il a pris en main l'éducation des jeunes mamans ; ses conseils ont été bien accueillis, le plus souvent bien suivis. Le docteur est devenu dans les familles un personnage indispensable, « le second père de l'enfant », lit-on ici ou là.

Pour atteindre les milieux modestes, de nouvelles institutions ont été créées. Avant la fin du XIX^e siècle, des consultations de nourrissons s'ouvrent gratuitement dans les hôpitaux. En France, des « Gouttes de lait », œuvres privées, distribuent du lait aseptisé : des dames charitables préparent des paniers contenant chacun six biberons de lait dosé, pasteurisé, coupé selon l'âge du destinataire. Les mamans laborieuses peuvent venir chaque matin se pourvoir d'une nourriture offrant toute garantie ; si elles sont indigentes, le panier est gratuit. On les invite fermement à faire examiner leur petit toutes les semaines. Pour chaque enfant un livret est établi et tenu à jour : poids, taille, régime, vaccinations, maladies. Pendant la guerre de 1914-1918, on embaucha des femmes pour tourner les obus dans les usines d'armement. Certaines avaient un bébé au sein. Ces « munitionnettes », comme on disait, ont bien involontairement alimenté un débat passionné sur l'incompatibilité entre la fonction maternelle et le travail en usine. Une loi d'août 1917 imposa aux entreprises qui employaient plus de 100 femmes d'ouvrir des chambres d'allaitement. Les ouvrières, réputées sales et ignorantes,

subissaient souvent à l'entrée un rituel d'aseptisation, pour elles incompréhensible et humiliant ; leur soumission et leur docilité étaient exigées, parfois avec hauteur. La lutte contre la mortalité infantile passait avant tout, avant les libertés individuelles ; elle a rendu possible la médicalisation des milieux sociaux les plus modestes.

Conclusion

Au cours du XX^e siècle, l'évolution des mœurs et des représentations est si rapide et si complexe qu'elle ne se laisse guère résumer. Tentons seulement, en guise de conclusion, de repérer les principaux facteurs du changement. Au premier plan, il faut citer l'essor du consumérisme. L'alimentation artificielle des bébés stimule l'industrie pharmaceutique. La préparation de laits, que l'on appelait encore récemment « laits maternisés », et de farines pour tous les âges s'est accompagnée de fabrications multiples : biberons et tétines sans cesse perfectionnés, stérilisateur, balances et autres gadgets. Les profits de l'« industrie nourricière » ont changé de mains et de dimension : ils enrichissent à présent des multinationales. Tout en développant une immense publicité au service de leurs produits, celles-ci ne manquent jamais de rappeler que le lait maternel est préférable à tout autre !

Autre facteur majeur, le féminisme contemporain. Toutefois, il n'est pas unanime ! Au début des années 1970, certaines militantes entachent de défiance toute forme de maternage. L'épanouissement de la mère et celui de son bébé exigeaient leur indépendance précoce et réciproque. Vive les crèches, même « sauvages ». Presque en même temps un autre courant valorise l'allaitement maternel comme un privilège dont les hommes sont écartés. D'ailleurs, l'écologisme prêche passionnément le retour à la nature, au naturel, pour échapper au « pouvoir médical ». En outre, l'échographie dévoile les « compétences » du fœtus, ses aptitudes à communiquer avec sa mère et son entourage. Les éthologues examinent les premières formes de l'« attachement » entre le nouveau-né et la personne qui le nourrit (Bowlby 1969 ; Montagner 1988 ; Cyrulnik 1989) : d'où une célébration lyrique de la « dyade », de la « symbiose » qui unit la mère et l'enfant. Cette effusion réhabilite le sein maternel, même aux yeux de certaines féministes. Au-delà de l'hygiène, au-delà de la morale, et même au-delà du plaisir, l'allaitement devient une relation entre deux êtres : relation spécifique, intime, privilégiée,

étape essentielle dans la vie d'une femme et dans celle d'un enfant (Issartel 1994).

Cependant, le nombre des femmes qui travaillent hors du foyer ne cesse de croître. Leur fonction nourricière dérange leur employeur et compromet leur carrière. Il s'ensuit que le vieux métier de nourrice a encore de beaux jours devant lui, et, du coup, il s'organise. Celles qui l'exercent sont appelées à présent « assistantes maternelles », et elles aspirent à un véritable statut professionnel, avec formation initiale et continue, rémunération fixée par la loi, droit aux vacances et à la retraite, associations et syndicats. Pourquoi pas ? Une difficulté émerge alors : la « vraie mère », elle, ne reçoit à ce jour aucune formation programmée, ni initiale, ni continue, son expertise n'est pas reconnue ; pourra-t-elle donner des directives à une assistante officiellement qualifiée ?

Cette longue histoire pourrait inspirer aux femmes du XXI^e siècle quelques méditations salutaires. La maternité n'appartient pas aux femmes. Les anthropologues le disent depuis longtemps, et Françoise Héritier (2002) le répète avec insistance : que les mères mettent au monde les enfants des deux sexes inquiète et contrarie le sexe fort : les hommes se sont donc toujours efforcés, ils s'efforcent encore, consciemment ou non, de contrôler la procréation dans son ensemble, et donc aussi l'allaitement. Selon les moments, les lieux, les milieux, ils empêchent les femmes d'allaiter ou bien ils les y contraignent. Certes la fonction maternelle recèle des pouvoirs qui peuvent se révéler abusifs. C'est une raison pour qu'à chaque naissance les deux parents négocient un partage équitable, dans l'intimité de leur vie privée. Cependant, ce devrait être aussi une raison pour que l'on débâte au grand jour de ces graves questions, entre hommes et femmes de bonne volonté.

— RÉFÉRENCES

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett
1999 *Naître à l'hôpital au XIX^e siècle*. Paris, Belin.

BERRIOT-SALVADORE, Evelyne
1990 *Les femmes dans la société française de la Renaissance*. Genève, Droz.

BILLARD, Charles-Michel

1828 *Traité des maladies des enfans nouveau-nés et à la mamelle*. Paris, Ballières.

BOLUFER-PERUGA, Monica

1992a « Actitudes y descursos sobre la maternidad en la Espana del siglo XVIII. La question de la lactancia », *Historia social*, 14.

1992b « El plantel del Estad : Educacion fisica de las mujeres y los ninos en la literatura de divulgacion medica del siglo XVIII ». Valencia, Universidad de Valencia, inédit.

BONALD, Louis de

1859 *Du divorce, dans Œuvres complètes de M. De Bonald*, t. 2. Paris, Chez Migne (1^{ère} éd. : 1801) : 1-142.

BOWLBY, John

1969 *L'attachement*. Paris, PUF.

BRADLEY, Keith R.

1986 « Wet Nursing at Rome : A Study in Social Relations », dans Beryl Rawson (dir.), *The Family in Ancient Rome : New Perspectives*. Ithaca, New York, Cornell University Press : 201-230.

BROCHARD, D^R André-Théodore

1880 *Journal illustré de l'enfance*. Paris, Plon.

BURGUIÈRE, André, et autres

1986 *Histoire de la famille*. Paris, Armand Colin, coll. « Livre de poche ».

CYRULNIK, Boris

1989 *Sous le signe du lien*. Paris, Hachette.

DESCARRIES, Francine

2002 *Espace et temps de la maternité*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

DUBY, Georges, et Michèle PERROT (dir.)

1990-

1992 *Histoire des femmes en Occident*. Paris, Plon, 5 vol.

FAÏ-SALLOIS, Fanny

1980 *Les nourrices à Paris au XIX^e siècle*. Paris, Payot.

FILDES, Valérie

1988 *Wet-nursing. A History from Antiquity to the Present*. Oxford et New York, Basel Blackwell.

GARDEN, Maurice

1984 *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*. Paris, Flammarion.

HÉRITIER, Françoise

2002 *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Paris, Odile Jacob.

1997 *Les deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*. Paris, Odile Jacob.

ISSARTEL, Marielle

1994 « Allaiter dit-elle », dans Philippe Gillet (dir.), *Mémoires lactées. Blanc, bu, biblique : le lait du monde*. Paris, Autrement, série « Mutations/mangeurs », 143 : 171-179.

JOUBERT, Laurent

1578 *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé*. Bordeaux, S. Millanges.

KLAPISCH, Christiane

1983 « Parents de sang, parents de lait : la mise en nourrice à Florence (1300-1530) », *Annales de démographie historique*, numéro spécial : « Mères et nourrissons » : 33-65.

KNIBIEHLER, Yvonne

2002 *Histoire des mères et de la maternité en Occident*. 2^e éd. Paris, PUF., collection « Que sais-je ? n° 3539 »

1997 *La Révolution maternelle*. Paris, Perrin.

1992 « Corps et cœurs », dans Georges Duby et Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*. Paris, Plon, t. IV, chap. 13 : 351-389.

1976 « Les médecins et la nature féminine au temps du code civil », *Annales E.S.C.*, 4 : 824-846.

KNIBIEHLER, Yvonne, et Catherine FOUQUET

1982 *L'histoire des mères du Moyen-Âge à nos jours*. Paris, Hachette (1^{re} éd. : 1980).

LIONETTI, Roberto

1988 *Le lait du père*. Paris, Imago.

MARAND-FOUQUET, Catherine

1989 *La femme au temps de la Révolution*. Paris, Stock/Laurence Pernoud.

MICHELET, Jules

1870 *L'amour*. 7^e éd. Paris, Hachette.

MIRABEAU, Honoré-Gabriel de Riquetti

1759-

1760 *L'ami des hommes ou Traité de la population*. s.l.

MONTAGNER, Hubert

1988 *L'attachement et les débuts de la tendresse*. Paris, Odile Jacob.

MOREL, Marie-France

1991 « À quoi servent les enfants ? », dans *Enfance abandonnée et société en Europe (XIV^e-XX^e siècles) : actes du colloque international organisé par la Societa italiana di demografia storica [et al.]*. Rome, École française de Rome, Palais Farnèse : 837-858.

1977 « Ville et campagne dans le discours médical sur la petite enfance au XVIII^e siècle », *Annales E.S.C.*, 32, 5 : 1007-1025.

1976 « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle », *Annales de démographie historique* : 393-429.

MOREL, Marie-France, et Catherine ROLLET

2000 *Des bébés et des hommes. Tradition et modernité des soins aux tout-petits*. Paris, Albin Michel.

PARÉ, Ambroise

1664 *Les œuvres d'Ambroise Paré*. 12^e éd. Lyon, Jean Grégoire, livre 4, chap. III.

ROUSSEAU, Jean-Jacques

1995 *Émile ou de l'éducation*. Texte établi par Charles Wirz, présenté et annoté par Pierre Burgelin. Paris, Gallimard, livres I et V (1^{re} éd. : 1762).

SOCIÉTÉ DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

1983 « Mères et nourrissons », *Annales de démographie historique*, numéro spécial.

SORANOS D'ÉPHÈSE

1988 *Maladies des femmes/Soranos d'Éphèse*. Texte établi, traduit et commenté par Paul Burguière, Danielle Gourevitch et Yves Malinas. Paris, Les Belles Lettres (texte original : première moitié du 1^{er} siècle).

THÉBAUD, Françoise

1986 *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

VERNANT, Jean-Pierre

1992 *Mythe et société en Grèce ancienne*. Paris, Seuil (1^{re} éd. : 1974).

WARNER, Marina

1989 *Seule entre toutes les femmes. Mythe et culte de la Vierge Marie*. Paris, Rivages.